



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1996/887/Add.1  
2 novembre 1996

ORIGINAL : FRANÇAIS

---

### RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LA SITUATION AU BURUNDI

#### Additif

1. Mon rapport du 29 octobre 1996 au Conseil de sécurité (S/1996/887) sur la situation au Burundi était établi sur la base des informations dont le Secrétariat disposait au 22 octobre 1996. Le présent document fait suite au paragraphe 6 de ce rapport, où j'annonçais mon intention de publier prochainement un additif sur les événements des derniers jours.
2. La récente rébellion des Banyamulenges dans l'est du Zaïre a modifié substantiellement les données de la situation politique dans la région des Grands Lacs. L'ampleur de la crise politique, militaire et humanitaire qui s'en est suivie a tout naturellement concentré l'attention de la communauté internationale sur l'est du Zaïre.
3. Il ne faudrait cependant pas que les événements du Zaïre fassent passer au second plan la grave situation qui prévaut dans le Burundi voisin, où la guerre civile et le conflit ethnique perdurent. Les réfugiés burundais dans la ville frontalière zaïroise d'Uvira, par exemple, préfèrent s'exiler plus à l'ouest, vers le centre du Zaïre plutôt que de retourner au Burundi. À ce jour, moins de 4 000 réfugiés burundais sur les quelque 200 000 qui avaient trouvé refuge à Uvira sont revenus au Burundi.
4. Le Président du Kenya m'a invité, le 2 novembre, à participer à un sommet régional qui se tiendra à Nairobi le 5 novembre pour examiner l'évolution de la situation a) dans l'est du Zaïre et b) au Burundi. Étant dans l'impossibilité de m'absenter du Siège cette semaine, j'ai demandé à mon Représentant spécial pour le Burundi, M. Marc Faguy, de me représenter à ce sommet, où il sera accompagné d'un représentant du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.
5. Il importe aujourd'hui plus que jamais que la communauté internationale fasse tout ce qui est en son pouvoir pour mettre fin à un conflit qui a infligé de trop longues souffrances au peuple burundais. L'Organisation des Nations Unies, quant à elle, poursuivra ses efforts pour faciliter le retour à la paix et à la stabilité au Burundi et continuera de soutenir l'action des pays de la sous-région pour amener les parties burundaises à la table des négociations.

-----